

Séance conseil municipal 13 av 2013

dossier LGV-SEA – Lieu-dit « La Ganneraiie »

Le conseil municipal maintient sa position sur ce dossier, à savoir qu'il s'oppose fermement au déversement des eaux du bassin de rétention de La Ganneraiie, dans les étangs appartenant à Monsieur MERCIER, Il demande à COSEA d'étudier pour une solution alternative, telle qu'elle avait été proposée à la réunion du 17 juin 2013 en mairie de La Celle Saint Avant, à savoir que les eaux du bassin de rétention soient directement versées dans le fossé communal pour atteindre la rivière La Creuse

» et si cette proposition n'aboutissait pas, la commune de La Celle Saint Avant décline toute responsabilité en cas d'inondation